Conseil général 35

21 mars 2014

Genesis : suite... et fin ?

Depuis novembre, SUD et la CGT accompagnent les agents face à la mise en place du logiciel Genesis : charge de travail supplémentaire, dysfonctionnement du logiciel, dossiers impossibles à finaliser, retards, pression... aboutissant à du stress et du découragement.
SUD et la CGT ont rencontré les personnels impactés par Genesis, organisé des heures d'information syndicale. Forts de leurs échanges, des revendications et des actions ont été construites et décidées collectivement. Trois préavis de grève ont été nécessaires pour qu'enfin l'administration prenne la mesure des problèmes et des solutions à mettre en place.

C'est la mobilisation collective qui a payé !

SUD et la CGT ont accompagné les délégations de personnels auprès de la Directrice générale et des élus. Chaque rencontre a été décisive pour faire avancer les revendications et faire entendre la réalité vécue sur le terrain. Il a été obtenu notamment:

- des renforts en urgence (RSIM et instructeurs) et leur maintien jusqu'à la résolution du problème
- une organisation pour une correction rapide des anomalies (référents par agence, réunions régulières...)
- une communication du CG auprès des prestataires et usagers.

Une prime... pour le symbole

Une fois que la collectivité a (enfin) reconnu ses erreurs, les collègues ont demandé une "compensation financière" de la souffrance au travail générée par l'absence de moyens et la réaction tardive. Loin de réparer la dégradation de leur santé et de leurs conditions de travail subies pendant presqu'un an, les collègues souhaitaient que la collectivité traduise la reconnaissance de ses manquements de manière concrète au-delà des mots.
Les agents n'ont pas retenu la proposition du paiement des heures supplémentaires effectuées, car trop inégale et ne reflétant pas la réalité du travail. C'est pourquoi SUD et la CGT ont négocié une prime exceptionnelle forfaitaire, acceptée par Mme Huon. Pour rester dans un cadre réglementaire, l'administration activera une prime de 300€ brut pour les agents B et C utilisant quotidiennement Genesis (instructeurs et contrôleurs du siège et des agences, RSIM et DSI).

A la prime de réparation, SUD et la CGT demandent qu'à l'avenir la collectivité prennent les moyens d'éviter un tel désastre sur la santé des agents et de pénaliser les usagers.

Tous les problèmes ne sont pas résolus

SUD et la CGT ont rappelé les revendications des CSG, mises de côté par la collectivité, et demandé l'application du référentiel à 200 mesures maximum pour un meilleur accompagnement des usagers et pour des conditions de travail décentes.

Section CGT des Départementaux 35
Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 39 92 ou 75 Fax : 02 99 02 34 14
e-mail : cgt@cg35.fr

Section SUD Départementaux 35
Conseil Général 1, avenue de la Préfecture 35042 RENNES Cedex
Tel : 02 99 02 39 81 ou 82 Fax : 02 99 02 39 91
e-mail : sud-departementaux@cg35.fr